



1131 chemin des Teyssières 84380 MAZAN

☎ 0490698179 - Association loi 1901 agrément N°3/0497



**BONNE ANNÉE
2009**



DESTINATAIRE

Ce bulletin est adressé personnellement à tous les adhérents

BULLETIN N°78 - quatrième trimestre 2008

SOMMAIRE

- ◆ LE MOT DE LA PRESIDENTEP1
- ◆ FETE CHAMPETRE DU 7 SEPTEMBRE 2008P1
- ◆ LETTRE DE L'ASSOCIATION AU MAIRE DE MAZANP2
- ◆ HISTOIRE D'EAUXP3
- ◆ CARPENTRASP4
- ◆ SOS ABEILLES.....P4

Le mot de la Présidente

Bonne année à vous tous fidèles adhérents, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, du bon, du beau, du bonheur pour 2009.

Bonne année à nos quartiers, bonne année à notre environnement, que chacun soit un

écocitoyen, un citoyen à part entière afin que nous continuions à vivre en bonne intelligence, dans la convivialité, la solidarité et même l'amitié.

Je forme le souhait que nos attentes soient vraiment prises en compte dans la concertation, afin d'améliorer nos conditions de vie, de circulation, de sécurité. Chaque élu prendra-t-il les responsabilités qui lui incombent en fonction de ses attributions ?

La Présidente, Annie Caizergue



Fête champêtre du dimanche 7 Septembre 2008

Les boulistes les plus courageux ayant bravé la pluie, les parties de boules ont pu commencer comme prévu le samedi après midi. Mais le mauvais temps persistant nous avons dû poursuivre le dimanche matin qui selon les prévisions météo devait être beau. Ce fut le cas «après le brouillard le cagnard » et le concours a pu se terminer dans de bonnes conditions avec à la clef les félicitations des personnalités présentes et la remise à tous les participants de superbes lots offerts par les commerçants et caves particulières.

Trois exposants (huile d'olive, poteries, produits du marché équitable) sur les 7 prévus pour la veille ont installé leurs bancs le dimanche matin et toutes les personnes présentes ont pu goûter ou admirer leur production.

La fin de matinée a été égayée par un concert de la Philharmonique Mazannaise, fidèle à notre fête, et par un apéritif copieux et convivial.

Est-ce le mauvais temps qui a découragé un certain nombre de convives ? Notre repas sur le terrain associatif des Garrigues a réuni 120 personnes et pourtant l'aïoli préparé et servi par Bernard et Josiane Coupet a fait l'unanimité. La bonne prestation des musiciens a permis à tous de danser jusque tard dans l'après-midi sur un plancher loué pour l'occasion - le temps agréable ayant été finalement de la partie.



Lettre de l'Association au maire de MAZAN

Mazan, le 14 octobre 2008

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
84380 MAZAN

Objet : entrevue du 9/09/08

Monsieur le Maire,
Nous vous remercions de nous avoir reçus le 9 septembre dernier.

Il ressort de cet entretien que des points importants pour la vie dans nos quartiers retiennent toute votre attention :

- Assainissement

Nous apprenons qu'une troisième étude topographique a été lancée, les deux précédentes se révélant insuffisantes. Nous regrettons ce délai supplémentaire, (la première mission date du budget 2006) et formons le souhait que le nouveau géomètre rende un rapport recevable.

Nous avons également noté que vous estimez à 2014 (au mieux) le raccordement de notre quartier : Mazan ne pourra donc pas respecter la limite légale fixée à 2012.

- Ecoulement des eaux pluviales

Un dossier est en cours, qu'il reste à étudier et compléter, l'étude commencée en 2006 n'ayant jamais été achevée.

- Urbanisme – Révision du POS

Il est prévu que vous nous consultiez lors de son élaboration dans un délai raisonnable. Concernant les permis de construire, faute de moyens de contrôle, vous nous demandez de signaler à la Mairie les irrégularités constatées sur le terrain.

- RD 1

Sensible aux risques encourus pour les usagers, (virage de Malpassé, risque d'aquaplaning à l'intersection avec des Amandiers et chemin de Faverand, insécurité des piétons et cyclistes) vous suivez avec intérêt l'avancement du Conseil général sur ce point.

- Antenne de téléphonie mobile

Vous prendrez des décisions en adéquation avec les souhaits des habitants clairement exprimés par la pétition que nous vous avons transmise récemment.

- Centre équestre : la position de l'association a été une nouvelle fois évoquée.

- Sécurité - Efficace prise en charge par les gardes.

- Arrêt de bus sécurisé au croisement Piedmarin n°1 et Teyssières : vous allez examiner la possibilité d'acquérir le terrain de la benne à végétaux.

- Réflexion sur la collecte des ordures ménagères en coordination avec la COVE.

- Réfection des chaussées et de leurs bas-côtés. Nous avons noté que vous déplorez l'implantation d'entreprises dotées de gros poids lourds sur des voies non adaptées à ce trafic, et que vous adopterez une politique incitative d'installation sur la zone d'activités.

Tous ces sujets sont préoccupants, mais l'évacuation des eaux pluviales et l'assainissement présentent incontestablement un caractère d'urgence. Les habitants du quartier des Garrigues, confiants dans votre capacité à faire aboutir ces projets, sont maintenant dans l'attente de réponses concrètes.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre meilleure considération.

Annie CAIZERGUE
Présidente

Copie aux membres de notre Association,
M. le Député, M. le Conseiller Général

Nous avons attendu pour éditer ce bulletin, mais à ce jour nous n'avons pas reçu de réponse écrite de la part de la Municipalité de MAZAN.

➤ **En ce qui concerne l'assainissement nous espérons lors de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2008 que la première tranche de travaux pour les Garrigues serait évoquée. Hélas nous n'avons pas plus de précision si ce n'est que l'assainissement de nos quartiers serait confié au Syndicat Rhône Ventoux.**

➤ En ce qui concerne l'**écoulement des eaux pluviales**, notre association, comme vous le savez, tire la sonnette d'alarme depuis plus de 20 ans. Malheureusement des permis de construire ont été accordés dans le lit du Bramefan, et de nombreux murs de clôture, en violation de la réglementation, ne possèdent pas les ouvertures permettant l'écoulement naturel des eaux.

Les fortes pluies de ces derniers mois ont créé bien des nuisances chez certains d'entre nous et des riverains ont été vraiment sinistrés et ont dû être relogés par ailleurs. Les chemins et les routes ressemblaient à des torrents, d'importants nids de poules se sont formés faute d'évacuations convenables sur les bas cotés. À notre demande, quelques saignées ont été faites chemin des Teyssières uniquement via un terrain inculte. Une étude du Syndicat du bassin sud-Ouest du Mt Ventoux, sur l'écoulement du pluvial a été réalisée et remise en Mairie en février 2008.....

➤ En ce qui concerne la **RD1**, les fossés ont été nettoyés et même creusés au niveau de l'intersection de l'avenue des amandiers et du chemin de Faverand, mais cela s'avère insuffisant, les risques d'accident par aquaplaning perdurent et les riverains continuent d'être inondés.

➤ En ce qui concerne l'**antenne téléphonique**, nous avons eu l'assurance verbale de M. Navello, maire de Mazan, qu'aucune autorisation d'installation par les organismes de téléphonie mobile ne serait donnée à proximité des habitations.

➤ En ce qui concerne les conteneurs à **ordures ménagères**, leur débordement est moins important, mais ils sont toujours remplis d'objets n'ayant rien à y faire, les déchetteries sont faites pour eux et nos impôts en seront allégés puisque la taxe de ramassage des ordures ménagères est fonction du tonnage. De nombreux couvercles manquaient en ce début décembre. Étaient-ce des malveillances ? Étaient-ils usés ? En tout cas un simple coup de fil de la Présidente à la COVE a permis qu'ils soient remplacés. Que font les ambassadeurs de la propreté de la COVE ?



Histoires d'EAUX

L'eau est chère, précieuse même. Inutile de procéder à de savants calculs pour s'en apercevoir. Les factures sont éloquentes : la hausse du prix de l'eau est constante depuis de nombreuses années (+27 % entre 1995 et 2001, selon l'Agence de l'eau). Et 2008 n'a bien évidemment pas échappé à la règle.

Un secteur marqué par une concurrence très imparfaite

Aujourd'hui, en France, le marché de l'eau est dominé par trois acteurs qui se partagent l'essentiel des appels d'offre lancés par les collectivités locales : la Lyonnaise des Eaux (filiale de Suez Environnement), la Compagnie générale des eaux (Veolia) et la Saur contrôlaient en 2005 plus de 98% du marché (la SDEI appartient à la Lyonnaise des Eaux). Il ressort de travaux parlementaires, et d'une analyse d'UFC-Que Choisir réalisée en 2007, qu'une gestion publique de l'eau, qui n'a pas par essence vocation à générer des profits, martyrise moins le porte-monnaie des habitants. Paris a d'ailleurs récemment remunicipalisé la gestion de l'eau. Une mesure également adoptée par de plus en plus de collectivités.

La gestion en régie directe publique de l'eau va être étendue dans l'agglomération de Rouen à une majorité d'habitants fin 2009 à la faveur de l'expiration de contrats avec des délégataires privés, a annoncé Laurent Fabius le président de la Communauté d'agglomération de Rouen.

La régie publique concernera 28 communes peuplées de 291.000 habitants, soit 71% de la population de cette agglomération. "Ce choix de travailler en régie directe s'accompagnera d'un contrat d'objectifs et de moyens entre la communauté et la régie visant à l'efficacité du service, sa qualité et son coût".

Sans aller jusque-là, la Communauté urbaine de Lyon (Courly) a obtenu début 2008 une baisse de 16 %, dans le cadre de la révision quinquennale de son contrat avec Véolia.

A Anglet (64), au prix d'un minutieux passage au crible des comptes du concessionnaire sortant, la Lyonnaise des Eaux, la nouvelle municipalité a contraint celui-ci à revoir très sérieusement à la baisse ses prétentions. Le déplacement du curseur est plutôt vertigineux, puisqu'il fait plonger de plus de 39 % l'ancienne tarification.

Un signal fort qui montre aux collectivités qu'il existe des leviers, même si, faute de moyens, les plus petites d'entre elles ne peuvent assumer et garantir seules l'approvisionnement.

Malheureusement, le Syndicat Rhône-Ventoux qui a la responsabilité de notre eau ne semble pas s'orienter dans ce sens : la délégation au profit de la SDEI (groupe Suez – 12 milliards de CA en 2007 !) reste la règle depuis des décennies, malgré l'opacité avérée de ses comptes (plusieurs condamnations dans le passé).

Nos élus font généralement preuve d'un « suivisme » quasi unanime face à l'inamovible direction du Syndicat.

Néanmoins, quelques voix courageuses commencent à se faire entendre dans les communes et, en cette période de vœux, on peut espérer qu'elles seront de plus en plus nombreuses pour faire que l'eau, bien public essentiel, cesse d'être l'enjeu financier d'actionnaires internationaux.



CARPENTRAS

Notre association avec d'autres partenaires associatifs comme le Comité écologique a participé dans le cadre des Comités consultatifs « Environnement et Développement durable » aux premières réunions thématiques avec les élus et les techniciens de la Mairie.

Nous remercions ces derniers pour leur ouverture d'esprit et leur envie de faire participer les représentants des citoyens à l'amélioration du cadre de vie de leur commune. Tout ce qui a un rapport avec les transports, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, l'habitat, les nuisances en général, la gestion de l'eau et l'assainissement est pris en compte et débattu dans différentes sous commissions. Un grand merci à Mic DISCOURS et Philippe JEAN qui participent activement à ces réunions.

OPERATEURS DE TELEPHONIE MOBILE

La municipalité de Carpentras a proposé une charte de bonne conduite aux trois grands opérateurs. Elle souhaite obtenir plus de transparence sur les emplacements existants et à venir, ainsi que sur la puissance des antennes.

Elle veillera à faire respecter le principe de précaution. Cependant nous devons rester vigilants car un projet d'installation sur la Légue suscite des craintes de la part du voisinage.



S.O.S ABEILLES

Apparues avec les plantes à fleurs, les abeilles existent sur notre planète depuis plus de 80 millions d'années.

Elles disparaissent par millions chaque année. Et si cet étonnant insecte cherchait à nous avertir ? Depuis des millénaires la cohabitation s'est toujours faite en bonne intelligence. L'abeille est le seul insecte dont nous consommons la production : miel, pollen, propolis, gelée royale ...Ce sont des produits naturels appréciés par les consommateurs et qui font l'objet de nombreuses recherches de par le monde pour leurs qualités diététiques et thérapeutiques...Penser que la diminution de la population n'aura de répercussion que sur la récolte de miel, n'est-ce pas négliger sa fonction indispensable de pollinisatrice? « Si l'abeille venait à disparaître, l'humanité n'aurait que quelques années à vivre » Cette prophétie que l'on attribue abusivement au célèbre physicien Albert Einstein a eu le mérite de marquer les esprits et d'attirer l'attention sur le rôle essentiel que l'abeille joue dans la chaîne de la vie. Un monde sans abeilles serait un monde sans fleurs, sans fruits, sans légumes...Que pouvons-nous faire au niveau de notre quartier pour participer à la sauvegarde des abeilles ?

Cultiver des plantes mellifères (qui donnent du miel) sur un rebord de fenêtre, une terrasse ou plate-bande. Riches en pollen et en nectar, leurs fleurs (réséda, centaurées, cameline, coquelicot, marguerite, souci, sainfoin...) attirent les butineuses. Les plantes aromatiques aux mille bienfaits, comme le thym, le romarin, l'origan, la sarriette sont également conseillées et en plus résistent à la sécheresse. Vous pouvez aussi planter des haies fleuries, tellement plus agréables aux yeux que des murs de béton.

Évitez d'utiliser fongicides ou pesticides pour lutter contre les maladies ou les pucerons. Recyclez les déchets végétaux pour maintenir un sol fertile et sain.

Si vous voulez en savoir plus « l'abeille sentinelle de notre environnement » :

www.unaf-apiculture.info



Condoléances

Le quartier des Garrigues de Mazan a été endeuillé par la mort accidentelle d'un jeune de 19 ans. Notre association compatit à la peine et partage la douleur des parents.

Pierre Papay, fidèle adhérent de l'association vient de nous quitter ; nous adressons nos condoléances attristées à sa veuve.



P.A. Une habitante du quartier recherche Nounou pour samedis soirs tel 06 09 90 01 90



Prochain bulletin en février pour l'annonce de l'assemblée générale annuelle (début mars)